



28 septembre



## Campagne mondiale pour la dépénalisation de l'avortement

[www.september28.org](http://www.september28.org)

[www.abortionright.eu](http://www.abortionright.eu)

**Le 28 septembre marque le lancement de la Journée internationale d'action pour la dépénalisation de l'avortement. La plateforme *Abortion Right* ! pour le droit à l'avortement en Europe s'associe à cette campagne de sensibilisation et d'action.**

Depuis 1990, les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes se réunissent tous les 28 septembre pour demander l'accès à un avortement sûr, légal et gratuit sans stigmatisation ni criminalisation. Ce jour a été choisi en référence à la Loi brésilienne dite du « Ventre Libre » du 28 septembre 1871, qui libérait tous les enfants nés de parents esclaves. Reprenant le slogan « Pour un ventre libre », les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes veulent que la fin de l'esclavage soit aussi celle de l'esclavage du ventre ! Dans la plupart des pays de la région, l'avortement n'est possible qu'en cas de viol et d'inceste et des millions de femmes continuent à subir des avortements dangereux et illégaux qui mettent leur vie en péril.

**Aujourd'hui encore, de par le monde, 47.000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement non médicalisé !**

La « Campagne 28 septembre » est devenue une campagne mondiale, rejointe par les membres du RMFDR- Réseau Mondial des Femmes pour les Droits Reproductifs- ainsi que par des partenaires dans plusieurs pays comme la Pologne, la Tanzanie, le Nigeria, la Malaisie, le Pakistan, le Népal et le Japon. L'objectif est de sensibiliser les populations à l'impact désastreux des lois restrictives sur l'avortement, au manque de services d'avortement adéquats ainsi qu'aux obstacles de tous ordres à un accès aisé à l'avortement dans le monde. Dans les faits, il s'agit de violations institutionnalisées des droits humains.

Nous souhaitons mettre l'accent sur les freins qui entourent encore trop souvent l'accès à l'avortement et leurs conséquences néfastes sur les individus et sur les communautés qui les subissent.

En Equateur, le Président de la République Rafael Correa a récemment accru la répression contre l'avortement en créant dans le code pénal un nouveau délit, celui de « mauvaise pratique professionnelle » dans le but d'effrayer les médecins et de les dissuader de venir en aide aux femmes et aux filles en détresse. Non content de cela, il a également menacé son pays de démissionner si le code pénal permettait l'avortement en cas de viol. Pour rappel, en 2011, l'avortement non médicalisé était, selon des chiffres officiels, la première cause de mortalité féminine en Equateur !

Rappelons également qu'en Europe, la Pologne conserve une des législations les plus restrictives en matière d'avortement ; que celui-ci reste interdit à Chypre et Malte, et que dans d'autres pays comme l'Irlande et la Hongrie, les entraves à l'IVG sont de plus en plus fréquentes et multiformes. Dans d'autres pays européens, comme récemment en Espagne, gouvernements et mouvements réactionnaires attaquent les droits des femmes qui semblaient pourtant acquis.

En effet, en voulant repénaliser l'avortement, le gouvernement espagnol cherche délibérément à saper les libertés fondamentales :

- Droit à la vie, à la santé et à l'intégrité physique ;
- Liberté de conscience, autonomie morale et droit de décider librement ;
- Droit à une maternité librement choisie.

Heureusement, grâce une mobilisation européenne, ce projet de loi est, paraît-il, en passe d'être abandonné... Tant mieux, même si la vigilance reste de mise !

En Italie, la menace est d'un autre ordre. Selon les chiffres officiels, plus de 80% des gynécologues, et 50% des anesthésistes, invoquent la clause de conscience pour refuser de pratiquer l'avortement, ce qui favorise le retour de pratiques clandestines, car de nombreux centres et services hospitaliers pratiquant l'IVG ont dû fermer leurs portes.

**Cette année encore, la plateforme *Abortion Right* ! s'associe à l'action « 28 septembre » en incitant le public à signer la [Charte de la Plateforme pour le droit à l'avortement](http://www.abortionright.eu/) sur <http://www.abortionright.eu/> et en organisant une distribution de stickers à Bruxelles le samedi 27 septembre de 17 à 19h Place Stéphanie et le dimanche 28 septembre de 11h à 13h Place Poelaert.**

Visitez également notre page Facebook [Abortionright.eu](http://www.abortionright.eu/) et rendez-vous sur le site <http://www.wgnrr.org/september-28> pour tout savoir sur la campagne 28 September .

Contact presse :

Sylvie Lausberg, porte-parole de la plateforme *Abortion Right* !

0475/54.91.36